

Lens centralité

www.villedelens.fr

Exposition
permanente
visible dans le hall
de l'Hôtel de Ville



Lens est une ville d'environ 35 000 habitants constituant, avec ses 7 communes limitrophes, un cœur urbain de 120 000 habitants localisé au centre d'un vaste ensemble de densité continue et étalée, encore structurée par l'histoire de l'exploitation minière (formé notamment des agglomérations de Lens-Lévin - 250 000 habitants - et d'Hévin-Carvin - 150 000 habitants).

Le projet LENS CENTRALITÉ est un projet d'aménagement et de développement global du territoire, avec l'ambition de développer son attractivité, et d'affirmer et de valoriser la centralité de Lens au cœur de l'agglomération.

La Ville de Lens mène des études qui permettent d'identifier un secteur attractif et stratégiquement situé entre le centre-ville commerçant et les différents grands équipements (musée, stade, université, gares), d'environ 70 hectares.

Ce secteur, qui s'étend sur environ 70 ha intègre notamment :

- le quartier des gares,
- le square Chochoy et les abords du stade Bollaert-Delelis,
- le secteur Tassette,
- le site composé par l'ancienne usine Zins et l'ancien vélodrome Maurice Garin,
- les abords du Louvre-Lens le long de la rue Paul Bert et Georges Bernanos,
- l'îlot de la cité 9 délimité par les rues Bert, Parmentier, Montesquieu et Molière.



AMÉNAGEMENT	
■	Perimètre d'étude centralité
FONCTIONNELLES / USAGES	
■	CHU / SANIT. /
■	CHU / SANIT. /
■	CHU / SANIT. /
■	CHU / SANIT. /
ACCESSIBILITÉ	
—	Roades
—	Étendue Continue
—	Centre Continuité
—	Voies
○	Station d'arrêt principale de la ligne
○	Station de la ligne
○	TADAO Transport en Commun des Pays
→	Tramway de Lens



Ce secteur bénéficie déjà d'une offre de transport variée : Trains Express Régionaux, Trains à Grande Vitesse, bus du réseau TADAO, vélo en location, taxis.

Au-delà, un nouveau plan de circulation a été établi par la Ville pour améliorer vos déplacements par tous les modes de transports, en lien avec le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) du Syndicat Mixte des Transports (SMT) qui reliera notamment Hévin-Beaumont, Lens et Liévin. Ainsi à terme ce secteur au cœur de l'agglomération bénéficiera d'une véritable offre de transport multimodale. Chaque partie du territoire sera localisée à 10 minutes de marche d'un arrêt. Un service cadencé de 5 h à 1 h sera assuré.



L'outil ZAC au service de la Ville de Lens



Qu'est-ce qu'une ZAC ?

La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) est une procédure réglementaire d'aménagement qui permet la réalisation de projets urbains complexes.

Elle est lancée à l'initiative de la Ville de Lens, **c'est un outil public au service de la collectivité.**

Pourquoi mettre en place cet outil ?

Cette procédure doit permettre à la Ville de Lens :

- de maîtriser l'aménagement au travers d'un plan d'ensemble,
- d'assurer une maîtrise financière du projet,
- d'assurer une bonne information du public.

Les constructions de bâtiments et d'espaces publics seront réalisées progressivement sur une période d'une vingtaine d'années, conformément aux plans et programmes qui auront été définis par la collectivité.

Comment l'outil est-il créé ?

Afin de mieux définir le projet puis de créer l'outil ZAC, la Ville s'appuiera sur :

- les études préalables en cours (étude urbaine, analyse des impacts dans ses dimensions environnementales, circulation, etc. qui sera mise à disposition du public),
- la concertation préalable à laquelle vous êtes associés, dont un bilan sera tiré.

Un dossier de création sera assemblé sur cette base, il comportera notamment le périmètre de la ZAC.

Une fois ces étapes passées, des délibérations du conseil municipal de la Ville seront prises afin de créer l'outil.



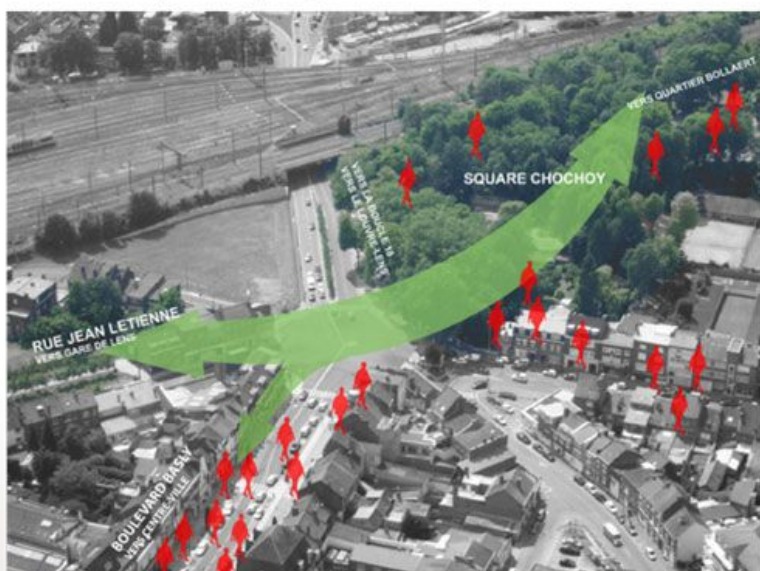
Un projet d'aménagement mixte et durable



Le projet LENS CENTRALITÉ associera logements, équipements publics, bureaux, hôtellerie, commerce, services et activité, organisés par des espaces publics structurants et de grande qualité paysagère.

Les objectifs poursuivis par le projet sont :

- **assurer une continuité urbaine** entre le centre-ville commerçant et les autres polarités et grands équipements de la ville (le quartier des gares, le stade Bollaert-Delelis en cours de reconstruction, l'université Jean Perrin, le Louvre-Lens, ...),
- **redynamiser la ville** par le développement d'une offre de locaux tertiaires et de services notamment pour favoriser l'accueil de nouvelles activités économiques et de loisirs complémentaires à celles du centre-ville,
- **participer à la mise en œuvre du Plan de circulation** de la Ville en réalisant une nouvelle percée des voies ferrées, entre le stade Bollaert-Delelis et le secteur du Louvre-Lens,
- **développer une centralité culturelle** visant notamment à transformer en profondeur l'image de la ville de Lens,
- **participer à la réhabilitation et à la rénovation de la cité minière 9**, située à proximité du musée et inscrite au patrimoine de l'Humanité par l'Unesco en juillet 2012,
- **prendre en compte l'interface avec le Transport en Commun** en Site Propre Hénin-Beaumont – Lens – Liévin qui sera réalisé par le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle.



Le prolongement de deux logiques complémentaires

1. La logique paysagère depuis la rue Jean Létienne jusqu'aux parkings du stade et au-delà vers l'Allée Foé
2. La logique commerciale et de centre-ville entre le Boulevard Basly et le stade Bollaert-Delelis



Les étapes du projet

La transformation de Lens et l'émergence de sa nouvelle centralité est un projet de grande ampleur

L'ouverture du Louvre-Lens, fin 2012 fut une étape initiale pour Lens Centralité – vous avez pu visiter le musée, déambuler dans son parc et profiter des espaces publics de qualité qui ont accompagné son arrivée.

Rappel des étapes passées de ce projet, et de celles à venir :

2012 Inauguration puis ouverture du Louvre-Lens ainsi que des espaces publics des abords, conçus par l'équipe Desvigne-Portzamparc (rue Jean Létienne, allée Foé, parking Bollaert planté, cavalier et passerelles rue Paul Bert et George Bernanos, etc.).

2013 lancement des études pour mesurer les impacts d'un tel projet d'aménagement entre le centre-ville et le Louvre-Lens, en lien avec les principaux partenaires concernés (Région, Département, Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Syndicat Mixte des Transports, Racing Club de Lens, etc.).

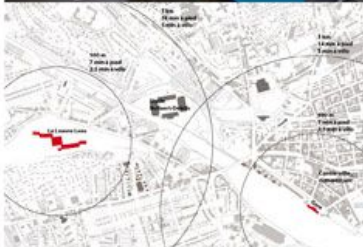
Fin 2014 Concertation avec le public en lien avec la concertation sur le projet de Bus à Haut Niveau de Service du Syndicat Mixte des Transports, poursuite des études préalables, démarrage des chantiers de reconstruction du stade et du premier bâtiment du Quartier des Gares.

2015 Bilan de la Concertation, Création de l'outil Zone d'Aménagement Concerté.

2016 Premier bâtiment du Quartier des Gares livré, Ouverture d'un nouveau passage sous la voie ferrée aux pieds du stade, Inauguration du stade Bollaert-Delelis rénové et de ses abords, Championnat d'Europe de Football UEFA au printemps.

2018 et après... La réalisation des bâtiments du Quartier des Gares et du secteur en général se poursuit. De nouveaux espaces publics sont inaugurés. Les premières lignes du Transport en Commun en Site Propre entrent en service.

Les constructions de bâtiments et de nouveaux espaces publics s'achèvent peu à peu dans le secteur.



Projets en cours dans la Centralité

Plusieurs projets de bâtiments sont en cours ou vont débiter, ils ont été engagés préalablement à la création de l'outil ZAC.

Il s'agit de la restructuration du stade Bollaert-Delelis en vue de l'EURO 2016, de la construction du premier bâtiment du Quartier des Gares, d'un hôtel 4 étoiles aux portes du Louvre-Lens et du réaménagement de l'îlot Parmentier au cœur de la cité 9.

Un hôtel 4 étoiles à proximité immédiate du Louvre-Lens

Cet hôtel conçu par l'architecte Moatti & Rivière s'implantera sur le site de l'ancien vélodrome Garin. On y accèdera par la rue Georges Bernanos. Il intègre 90 chambres environ, un bar, un restaurant, un centre de conférences, une salle de sport, etc. Le projet est conduit par le groupe Open Golf Club et le promoteur Urbaxim, l'enseigne exploitant l'hôtel sera annoncée prochainement.



L'îlot Parmentier au cœur de la cité 9, démonstrateur de la transformation durable des cités minières

Le projet de restructuration de l'îlot compris entre les rues Parmentier, Paul Bert et l'allée Marc-Vivien Foé a été présenté en réunion publique le 6 novembre 2014, en lien avec Maisons & Cités et SIA Habitat. Ce projet partagé intégrera la reconversion des logements rue Paul Bert en équipement d'hébergement touristique, puis des constructions de logements neufs, la réhabilitation de certains logements, et la création de commerces et services. Le projet permettra de démontrer qu'il est possible de faire des cités minières des quartiers aux bâtiments plus économes en énergie et développant une grande qualité de vie et d'usage pour leurs habitants.



Le nouveau stade Bollaert-Delelis

Le stade Bollaert-Delelis fait peau neuve en vue de l'EURO 2016, afin d'améliorer le confort des spectateurs et de respecter les nouvelles normes pour les stades. C'est un chantier spectaculaire notamment par le montage d'une imposante structure métallique qui supportera la nouvelle toiture. Ce sont les architectes Pierre Ferret et Cardete & Huet qui ont conçu le projet. Les matchs du RC Lens reprendront dans le stade fin Août 2015.

Le premier bâtiment du Quartier des Gares

35 000 m² seront construits entre la gare et le carrefour Bollaert, avec de nombreux bureaux, mais aussi des logements et une résidence hôtelière. Le premier bâtiment dont le chantier est en cours a été conçu par les architectes Saison-Menu pour les promoteurs Nacarat et Carré Constructeurs. Sur près de 4 500 m², il accueillera des bureaux et en rez-de-chaussée, des services.

